

Bruxelles, jeudi 9 janvier 2020

STRICTEMENT CONFIDENTIEL

COMMISSION COMMUNAUTAIRE COMMUNE PROCÈS VERBAL DU COLLÈGE RÉUNI DU JEUDI 9 JANVIER 2020

Etaient Présents:

Monsieur Rudi VERVOORT

Président du Collège Réuni compétent pour la coordination de la politique du Collège Réuni

Monsieur Alain MARON

Membre du Collège Réuni compétent pour la politique de la Santé et la politique de l'Action sociale

Madame Elke VAN DEN BRANDT

Membre du Collège Réuni compétent pour la politique de la Santé et la politique de l'Action sociale

Monsieur Bernard CLERFAYT

Membre du Collège Réuni compétent pour les prestations familiales, la fonction publique, les finances, le budget, les relations extérieures et le contrôle des films

Monsieur Sven GATZ

Membre du Collège Réuni compétent pour les prestations familiales, la fonction publique, les finances, le budget, les relations extérieures et le contrôle des films

Monsieur Eric MERCENIER

Directeur de Cabinet du Président du Collège réuni

1	Approbation du Procès-Verbal de la réunion du 19 décembre 2019. (COCOM-RV-0.6835)
	Décision: Accord.
2	Communication à l'Assemblée Réunie de la Commission communautaire commune des décisions du Collège Réuni du 19 décembre 2019 (COCOM-RV-0.6836)
	<u>Décision:</u> Accord.
	Le Collège Réuni prend acte des décisions communiquées à l'Assemblée Réunie de la Commission communautaire commune.
	La présente décision est de notification immédiate.
3	La désignation des deux membres de la commission des plaintes du système de classification des films Cinecheck – Contrôle des Films (COCOM-BC-SG-14.6824)
	<u>Décision:</u> Accord.
	Le Collège réuni :
	• Approuve la désignation de Monsieur Bruno Vanobbergen et de Madame Emanuelle Kadz comme membres de la commission des plaintes du système de classification des films Cinecheck.
	Le Collège réuni charge ses Membres, compétents pour le Contrôle des Films, du suivi des présentes décisions, lesquelles sont de notification immédiate.
	Le Secrétaire,
	Eric MERCENIER